

Conseil municipal | Séance du 26 juin 2025

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2025-06-26-35 | Habitat - Signature d'une convention de Gestion urbaine et sociale de proximité du quartier prioritaire Buisson / Gallouen
Sur le rapport de Monsieur Le Cousin Pascal

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 28

Date de convocation : 20 juin 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 26 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Thérèse-Marie Ramarosan, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Monsieur José Gonçalves donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue, Madame Karine Pégion donne pouvoir à Madame Nicole Auvray.

Etaient excusé·es :

Madame Virginie Safe.

Secrétaire de séance :

Monsieur David Fontaine

Exposé des motifs :

Dans la continuité de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 instaure le contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » acté jusqu'au 31 décembre 2030 et approuvé au Conseil municipal du 27 juin 2024.

Le cadre de vie est une thématique transversale du contrat de ville et comporte un volet Gestion urbaine et sociale de proximité.

Dans le cadre du nouveau contrat de ville (2025-2030) et des nouveaux périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, il est proposé de poursuivre la démarche engagée et de signer une nouvelle convention de Gestion urbaine et sociale de proximité sur le quartier prioritaire Buisson/Gallouen qui s'étend sur les communes de Sotteville-Lès-Rouen et de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La loi n° 2017-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine,
- Le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,
- Le décret n° 2024-806 du 13 juillet 2024 procédant à des corrections au sein de la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,
- La circulaire relative à l'élaboration du contrat de ville du 31 août 2023 précisant les éléments de cadrage national de la prochaine génération de contrats de ville,
- La délibération n° 2024-06-27-47 du Conseil municipal du 27 juin 2024 approuvant la signature du contrat de ville « engagements quartiers 2030 » et la programmation 2024,

Considérant que :

- La démarche de gestion urbaine et sociale de proximité menée sur la commune a vocation à améliorer le fonctionnement quotidien des quartiers,
- Le secteur GUSP concerne le quartier prioritaire de la politique de la ville Buisson-Gallouen,
- La durée de la convention signée initialement n'est plus valide et qu'il convient de la réactualiser,
- La convention est la traduction de l'engagement de l'ensemble des acteurs signataires sur les moyens employés dans ce quartier en matière de gestion urbaine et sociale de proximité,

Décide :

- D'approuver cette convention et d'autoriser Monsieur le maire, ou l'Adjoint délégué, à signer cette convention et tout avenant éventuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Maire

Monsieur David Fontaine

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 27/06/2025

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20250626-lmc139295-DE-1-1

Affiché ou notifié le 30 juin 2025

CONVENTION

GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ SECTEUR BUISSON-GALLOUEN



Juin 2025

Préambule

La démarche de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) vise la coordination partenariale de l'ensemble des acteurs de proximité, publics et privés, dans le but d'améliorer les conditions et la qualité de vie des habitants.

Tout en permettant de décliner les politiques publiques à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle favorise une approche transversale et permet d'adapter les actions aux spécificités de chaque territoire.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, la loi de finance de 2015 prolongée par le comité interministériel des villes du 27 octobre 2023 a confirmé la prolongation de l'abattement de 30 % de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour les logements sociaux situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cet abattement permet aux organismes HLM de compenser partiellement les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers et a vocation à s'articuler avec les démarches de gestion urbaine de proximité dans une approche intégrée pour répondre aux besoins spécifiques des quartiers.

Les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité ont démarré sur le quartier Buisson-Gallouen en 2016. Adossées à la politique de la ville, elles ont été formalisées par une première convention inter-bailleurs conclue en 2018. La deuxième et présente convention a été réalisée dans un cadre partenarial à l'occasion du renouvellement du contrat de ville.

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité du quartier prioritaire Buisson-Gallouen en renforçant la dynamique existante sur un territoire élargi. Elle est conclue pour la durée du contrat de ville « Engagement Quartier 2030 ». Elle pourra donner lieu à modification sous la forme d'avenant.

La présente convention est conclue entre :

- La Ville de Sotteville-lès-Rouen, représentée par Alexis RAGACHE, Maire
- La Ville de Saint-Etienne du Rouvray, représentée par Joachim MOYSE, Maire
- La Métropole Rouen Normandie, représentée par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,
- La Préfecture de Seine-Maritime représentée par Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet de la Région Normandie et Préfet de la Seine-Maritime
- Le Foyer du Toit Familial, représenté par Nathalie THERET, Directrice
- Habitat 76 représenté par Eric GIMER, Directeur général

Ces partenaires s'engagent à contribuer collectivement et dans leurs domaines de compétences respectifs à la mise en œuvre du projet de gestion urbaine et sociale de proximité du quartier Buisson-Gallouen et plus précisément à :

- S'impliquer de manière pérenne au sein du dispositif ;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs par le déploiement d'actions coordonnées, par thématiques définies lors des comités techniques et des plans d'actions ;

- Renforcer le travail en réseau et la coordination déjà en place sur les projets existants et à venir, ainsi que sur la gestion quotidienne ;
- Participer aux temps collectifs autour de la GUSP ;
- Garantir la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par la GUSP : personnels de proximité et administrateurs, habitants ;
- Utiliser les outils de suivi et d'évaluation existants (afin d'assurer la réalisation de bilans annuels portant sur les plans d'actions de la GUSP) ;
- Respecter leurs engagements financiers et humains pour la bonne mise en œuvre des conventions d'exécution et des actions qui en découleront, selon leurs domaines de compétences.

Buisson-Gallouen est localisé sur les communes de Sotteville-lès-Rouen (85%) et de Saint-Etienne-du-Rouvray (15%). Le périmètre du quartier prioritaire a été étendu par décret 2023-1314 en date du 28 décembre 2023. La population s'établit à 2 922 habitants (INSEE-2020).

Ce quartier prioritaire comprend l'ensemble du patrimoine d'Habitat 76 du secteur, réparti sur les deux communes (621 logements) et la majeure partie du patrimoine du Foyer du Toit Familial (577 logements), situé exclusivement sur la commune de Sotteville-lès-Rouen.

Article 3 – Orientations

Le contrat de ville « Engagements Quartier 2030 » de la Métropole Rouen Normandie traite de la gestion urbaine et sociale de proximité à travers :

- L'amélioration du cadre de vie des habitants et des usagers,
- L'augmentation de l'attractivité des quartiers,
- L'amélioration de la qualité de vie,
- La favorisation du lien social et du vivre ensemble en impliquant l'ensemble des partenaires.

La présente convention de gestion urbaine et sociale de proximité a également vocation à s'articuler avec les conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB dont les priorités 2025-2027 ont été définies autour de :

- La tranquillité résidentielle
- La propreté
- L'animation du lien social
- La concertation/sensibilisation des locataires

Au regard des fonctionnements et dysfonctionnements identifiés dans le cadre des diagnostics en marchant des 14 et 15 octobre 2024, en lien avec les objectifs généraux de la GUSP, avec les orientations stratégiques du contrat de ville et avec les priorités définies dans le cadre de l'utilisation de l'abattement de TFPB, un plan d'action triennal (2025-2027) a été élaboré de manière partenariale. Il est annexé à la présente convention.

Article 4 – Pilotage et animation

La mise en œuvre de la convention est suivie par le comité de pilotage du contrat de ville Buisson-Gallouen, réuni à l'initiative de la commune de Sotteville-lès-Rouen au minimum une fois par an. Il est composé :

- du maire de chacune des deux villes ou leur représentant ;
- du président de la Métropole ou son représentant ;
- du préfet ou son représentant ;
- du délégué du préfet dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- de la DDETS et de la DDTM (en tant que de besoin) ;
- des bailleurs sociaux ;
- des habitants et acteurs locaux.

Le COPIL du contrat de ville Buisson-Gallouen est notamment chargé de valider les bilans annuels et les propositions d'actualisation du plan d'actions GUSP en lien avec le programme d'utilisation de l'abattement de la TFPB.

Une cellule de veille technique conduite par la commune de Sotteville-lès-Rouen est mise en place pour animer la démarche de gestion urbaine et sociale de proximité autour des trois champs d'action que sont la gestion technique, la gestion urbaine et la gestion sociale.

Cette cellule se compose, a minima, des membres suivants :

- Du délégué du préfet,
- D'un représentant de la direction de la solidarité chargé de la mise en œuvre opérationnelle de la démarche de gestion urbaine et sociale de proximité, d'un représentant de la direction des services techniques et d'un représentant de la police municipale pour la Ville de Sotteville-lès-Rouen,
- De représentants du département développement territorial de la direction des services techniques et de la police municipale pour la Ville de Saint-Etienne du Rouvray,
- Des représentants du Foyer du Toit Familial et d'Habitat 76,
- D'un représentant du pôle de proximité de la Métropole,
- D'un représentant de la Police Nationale et/ou délégué de cohésion police/population,
- D'habitants et/ou d'associations de locataires,
- D'acteurs locaux (Maison citoyenne, associations locales...).

Et en fonction des besoins et problématiques soulevés :

- D'un représentant de la DDTM
- D'élus et/ou techniciens des villes de Sotteville-lès-Rouen et de Saint-Etienne-du-Rouvray
- D'acteurs institutionnels, associatifs et/ou économiques

Cette cellule de veille technique se réunit quatre fois par an minimum (deux fois par bailleur). Elle a pour objet la recherche de solutions aux dysfonctionnements du quotidien, le suivi du plan d'actions ainsi que l'évaluation et le bilan de ce plan d'actions ; évaluation et bilans qui sont portés à la connaissance et à l'arbitrage du COPIL.

Animée par les chargés de coordination GUSP des villes de Saint-Etienne-du-Rouvray et de Sotteville-lès-Rouen, cette instance mobilise des outils tels que le diagnostic en marchant, le tableau de bord de suivi des dysfonctionnements et le tableau de bord de suivi des actions. Elle organise et met en œuvre les groupes de travail thématiques programmés en fonction des besoins et projets spécifiques inscrits au plan d'actions.

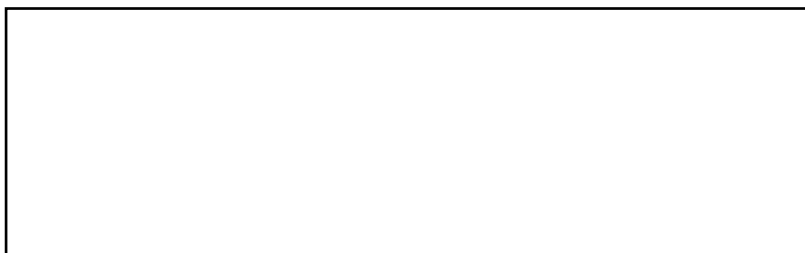
Article 5 – Modalités de financement

Les signataires de la convention s'engagent à mobiliser les financements nécessaires à la mise en place des différentes actions liées à la gestion urbaine et sociale de proximité dont :

- Les contreparties aux 30% d'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- Les fonds spécifiques de l'Etat dans le cadre de la programmation financière annuelle du contrat de ville,
- Les budgets de droit commun des villes, de la métropole et des bailleurs sociaux.

Fait à , le

Le Préfet de la Région Normandie et Préfet de la Seine-Maritime,



Le Président de la Métropole Rouen Normandie,



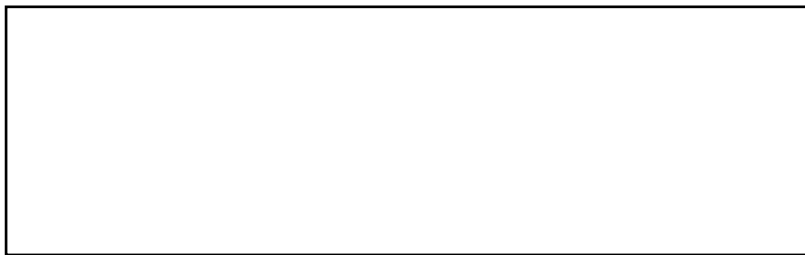
Le Maire de la ville de Sotteville-lès-Rouen,



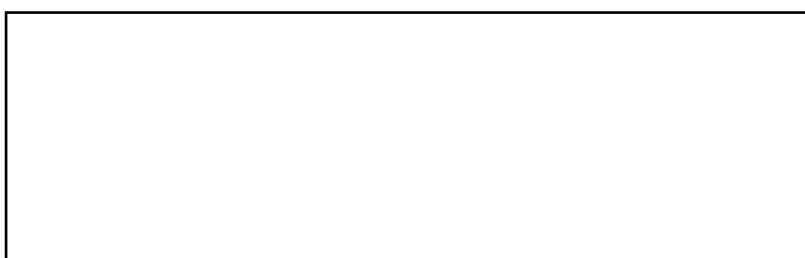
Le Maire de la ville de Saint-Etienne du Rouvray,



La Directrice du Foyer du Toit Familial,

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for a signature or official stamp.

Le Directeur Général d'Habitat 76,

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for a signature or official stamp.

GUSP/PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNEL 2025-2027

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Constats	Actions	Mode de gestion	Pilote	Partenaires associés	Échéance			Indicateurs d'évaluation	
							2025	2026	2027		
Amélioration du cadre de vie des habitants et des usagers et augmentation de l'attractivité des quartiers	Maintenir une qualité de gestion et une meilleure lisibilité urbaine	Absence de conventions d'occupation et d'usages sur certains espaces. Travail en cours sur la rétrocession d'espaces rue Gallouen.	Clarifier les domanialités et les modes de gestion pour aboutir à une coordination renforcée des acteurs de proximité	Gestion technique	Villes	Bailleurs sociaux Pôle de proximité		X		Indicateurs de réalisation : Nombre de rencontres, nombre d'échanges fonciers, nombre d'interventions et d'outils développés, modalités d'interconnaissance Indicateurs de résultats : amélioration de la lisibilité urbaine, diminution des dysfonctionnements et des délais d'intervention	
		Un quartier en chantier : nombreuses opérations de réhabilitation en cours et à venir sur le patrimoine des deux bailleurs	Anticiper pour coordonner l'organisation et le déploiement de nouveaux modes de gestion et de nouveaux usages (collecte de déchets, sécurisation des flux piétonniers, requalification des espaces extérieurs...)	Gestion urbaine	Villes Bailleurs sociaux	Pôle de proximité	X	X	X	Indicateurs de réalisation : Nombre de rencontres, assiduité des partenaires, nombre et nature des problématiques soulevées. Indicateurs de résultats : nombre et type d'aménagements anticipés, délais de mise en oeuvre, évolution des usages à moyen et long terme	
			Informer et accompagner les habitants en phase chantier	Gestion sociale	Bailleurs sociaux	Cellule veille bailleur - Coordination sociale de proximité	X	X	X	Indicateurs de réalisation : Nombre et nature des actions d'information et de sensibilisation, nombre d'accompagnements de proximité. Indicateurs de résultats : Evolution des usages à moyen et long terme, satisfaction des habitants	
			Encourager le bon usage des espaces renouvelés								
	Certain.es dispositifs/actions peinent à trouver leur public, difficulté de mobilisation. Cependant, les habitants plébiscitent le vivre-ensemble	Développer des actions d'accueil des nouveaux arrivants facilitant l'intégration et la cohabitation et permettant un meilleur repérage des espaces, des services et des activités proposés sur le quartier	Gestion sociale	Villes Bailleurs sociaux	Habitants Acteurs locaux		X		Indicateurs de réalisation : Nombre et nature des actions favorisant l'accueil, taux de participation des habitants Indicateurs de résultats : taux de fréquentation des services		
	Conforter et pérenniser les acquis des précédentes interventions sur les espaces collectifs et publics	Etat dégradé et/ou mésusage de certains espaces collectifs (aires de jeux notamment)	Organiser une rénovation globale des aires de jeux	Gestion urbaine	Ville Bailleurs sociaux				X	Indicateurs de réalisation : Nombre de réunions partenariales en cellules techniques, assiduité des partenaires, nature des réunions Indicateurs de résultats : Nombre et nature des aménagements permettant une meilleure appropriation des aires de jeux, satisfaction des habitants et fréquentation des espaces	
			Mener une réflexion autour de l'espace sportif	Gestion urbaine	Ville	Bailleur social Habitants Acteurs locaux		X		Indicateurs de réalisation : Nombre de réunions partenariales, participation des habitants, assiduité des partenaires, nature des rencontres Indicateurs de résultats : Nombre et nature des aménagements permettant une meilleure appropriation de l'espace sportif, satisfaction des habitants, taux et type de fréquentation de l'espace	
		Investir les espaces atypiques et/ou sans affectation (terrain en friche, gloriettes, espace menhir)	Gestion urbaine	Ville	Bailleur social Habitants		X	X	Indicateurs de réalisation : Nombre de réunions partenariales, participation des habitants, assiduité des partenaires, nature des rencontres Indicateurs de résultats : Nombre et nature des aménagements permettant une meilleure appropriation de ces espaces, satisfaction des habitants, taux et type de fréquentation de ces espaces		
		Poursuivre la sécurisation des espaces collectifs et des parties communes	Gestion technique	Bailleurs sociaux	Etat - Villes (CLSPD)	X			Indicateurs de réalisation : Nombre et nature actions engagées Indicateurs de résultats : diminution du nombre de dégradations, actes de vandalisme et occupations illicites de type "nidification"		
		Maintenir une qualité d'usage en intégrant les enjeux de tranquillité publique	Phénomènes d'occupation des parties communes, point de deal, dégradations...	Analyser et proposer des réponses partenariales adaptées en matière de tranquillité publique et de lutte contre la délinquance en articulation avec le CLSPD	Gestion sociale	Villes	Bailleurs sociaux Police Nationale Police municipale	X	X	X	Indicateurs de réalisation : Nombre et nature des problématiques évoquées, nombre et nature des actions mises en oeuvre
	Lutter contre le sentiment d'insécurité en maintenant une présence humaine rassurante : agents de proximité, astreinte, éducateurs de prévention...			Gestion sociale	Villes Bailleurs sociaux	Prévention spécialisée	X	X	X	Indicateurs de réalisation : nombre et nature des dispositifs de proximité, nombre et nature des interventions Indicateurs de résultats : Enquête de satisfaction pour évaluer le sentiment de sécurité et la satisfaction dans le maintien d'une présence de proximité	
	Contribuer au maintien de la qualité du cadre de vie par la coordination renforcée des acteurs de proximité	Les problématiques liées au cadre de vie (dysfonctionnements, incivilités, vandalisme...) nécessitent une intervention rapide pour ne pas accroître les dégradations existantes ou générer de nouvelles dégradations	Assurer une veille technique opérationnelle et coordonnée	Gestion technique	Coordinateurs GUSP des communes	Bailleurs sociaux Pôle de proximité Services municipaux Habitants Acteurs locaux Partenaires institutionnels	X	X	X	Indicateurs de réalisation : nombre de diagnostics en marchant, nombre de participants, nombre d'interventions. Indicateurs de résultats : nombre d'aménagements correctifs, taux de participation et de satisfaction des habitants et acteurs locaux	
		Manque de passages piétons rue Claudine Guérin - rond-point rue Guynemer/rue Jules Guesde peu lisible et passage piéton rue Guynemer non sécurisé (pb de lisibilité) - nids de poule et problèmes d'accumulation de feuilles mortes sur les contre-allées menant à la pace Calmette - Manque de visibilité croisement rue Depreux/Guesde - accumulation d'eau à la sortie du passage piéton/haut de la rue Gallouen - absence de barrière sécurisant les entrées et sortie d'école suite aux travaux du gymnase - présence des bacs à ordures de l'école sur les trottoirs de la rue Guérin - absence ou mauvais fonctionnement de l'éclairage sur certains espaces collectifs - manque de places PMR - marchabilité ? Absence de bancs	Aménager des espaces publics apaisés et permettre leur accès à tous et leur usage en toute sécurité	Gestion urbaine	Villes Pôle de proximité MRN	Bailleurs sociaux			X	Indicateurs de réalisation : Nombre de rencontres, nombre et implication des partenaires, nombre et nature interventions réalisées Indicateurs de résultats : Taux de satisfaction des habitants et usagers pour évaluer la continuité des cheminements et la sécurité des espaces	
		Amélioration de la qualité de vie et développement du lien social et du vivre ensemble	Jet de détritus par les fenêtres, dépôts sauvages, dégradations des espaces verts, tensions entre les habitants et les agents de propreté	Poursuivre et développer les actions du groupe de travail thématique autour de la propreté	Gestion technique et sociale	Bailleurs sociaux	Villes Habitants Pôle de proximité MRN Acteurs locaux Habitants...	X	X		Indicateurs de réalisation : Nombre de rencontres, nombre et qualification des partenaires impliqués, nombre et nature des actions, nombre de participants Indicateurs de résultats : diminution des dysfonctionnements en matière de propreté urbaine, amélioration de la qualité du tri, diminution des dépôts sauvages, satisfaction des habitants
			Problématique de parasites (punaises de lit) et nuisibles (pigeons, rats) à mettre en lien avec les questions de propreté et avec la place de l'animal en ville - problématiques communes aux deux bailleurs	Repérer et analyser les problématiques communes à l'ensemble du territoire pour apporter des réponses globales et coordonnées inter-bailleurs	Gestion technique	Bailleurs sociaux	Villes		X		Indicateurs de réalisation : Nombre de rencontres, nombre et qualification des partenaires impliqués, nombre et nature des actions, nombre de participants Indicateurs de résultats : diminution des dysfonctionnements en matière de propreté urbaine, amélioration de la qualité du tri, diminution des dépôts sauvages, satisfaction des habitants

Inscrire le quartier dans la modernité, l'innovation et les enjeux de développement durable	Situation dégradée en matière d'emploi pour les habitants du QPV/ Intérêt marqué des habitants pour le cadre de vie et le lien social	Développer les clauses d'insertion dans les opérations de rénovation	Gestion sociale	Bailleurs sociaux	Villes Acteurs de l'emploi et de l'insertion	X	X	X	Indicateurs de réalisation : Nombre de projets concernés, nombre d'heures d'insertion Indicateurs de résultats : Nombre et nature des sorties positives
		Soutenir les chantiers de réhabilitation et d'auto-réhabilitation	Gestion sociale	Villes	Bailleurs sociaux Acteurs de l'emploi et de l'insertion	X	X	X	Indicateurs de réalisation : Nombre d'habitants concernés, typologie des habitants, nombre d'heures d'insertion, nombre et nature des accompagnements proposés Indicateurs de résultats : Nombre et nature des sorties positives, satisfaction des habitants
	Après expérimentation, généralisation de la collecte des bio déchets	Accompagner le changement d'organisation de la collecte et développer les performances du tri par la mise en place d'animations et actions de sensibilisation	Gestion sociale	Métropole Rouen Normandie Bailleurs sociaux	Villes Acteurs locaux et institutionnels	X			Indicateurs de réalisation : Nombre de rencontres, nombre et qualification des partenaires impliqués, nombre et nature des actions, nombre de participants Indicateurs de résultats : Nombre et nature des anomalies de collecte, volume des déchets collectés
	Présence de conflits générationnels, souhait des habitants de développer le vivre-ensemble	Développer des actions collectives permettant l'implication des habitants et la création de lien social et intergénérationnel (projets culturels, sportifs...) et développer une démarche partenariale de soutien à la dynamique associative	Gestion sociale	Villes Bailleurs sociaux	Acteurs locaux, culturels, sportifs... Etat	X	X	X	Indicateurs de réalisation : Nombre de rencontres, nombre et qualification des partenaires impliqués, nombre et nature des projets, nombre de participants, nombre et nature des associations impliquées Indicateurs de résultats : satisfaction des habitants